



CCI BRETAGNE



L'EMPLOI DANS LES INDUSTRIES DE LA SANTÉ EN BRETAGNE

Une étude réalisée en partenariat avec Biotech Santé Bretagne et en cofinancement avec la Direccte et le Conseil Régional de Bretagne, en réponse aux appels à projet Etat-Région dans le cadre du Contrat de plan État-région (CPER) 2015- 2020, volet « Emploi ».

La filière des industries de la santé est une activité en fort développement, et porteuse pour l'économie de la région Bretagne et de ses territoires. Récemment placée au cœur des activités amenées à montrer leur capacité d'adaptation du fait de la crise sanitaire Covid-19, la filière et son marché sont, en parallèle, impactés par de profondes mutations comme notamment:

- Des besoins accrus accentués par le vieillissement de la population et la prévalence renforcée des maladies chroniques,
- Des patients de plus en plus acteurs dans leur parcours et accès aux soins,
- Des évolutions réglementaires très normatives,
- Un système de santé dans une logique de rationalisation et d'optimisation des moyens,
- Une filière déjà présente en Bretagne, mais confrontée à des difficultés de recrutement

Les objectifs de cette étude répondent aux besoins de se doter d'outils de connaissance et de mesure des problématiques emploi-formation auprès d'une filière en fort développement, structurantes et porteuse d'innovation en Bretagne. Elle apporte des connaissances pour la mise en œuvre de la déclinaison opérationnelle des politiques de formation encadrées par le Contrat de Plan Régional de Développement des Formations et de l'Orientation Professionnelles (CPRDFOP).

Service information économique et territoires

Tél. 02 99 25 41 82

Mail : [cliquez ici](#)